



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E188702

VALABLE JUSQU'AU 28/06/2024

ÉDITÉ LE 04/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/10/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 900

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE

Siret : 889 925 574 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5761726404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5761726404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SAS ESTEVIN & FILS

3 ALLEE DU BROUCASSA
31370 POUCHARRAMET

Téléphone : 05 34 46 56 91

Portable : 06 12 16 18 22

Fax :

Site Internet : estevinetfils

E-mail : sas.estevin@orange.fr

Responsabilité légale :

ESTEVIN FREDERIC PRÉSIDENT / ESTEVIN MARJORIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	28/06/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	29/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/10/2020
o Fenêtres de toit	13/10/2020
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/10/2020
o Isolation des murs par l'extérieur	28/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/10/2020
o Isolation des combles perdus	13/10/2020

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.